

Cours Plaintes et normes professionnelles

QUOI

Le cours Plaintes et normes professionnelles est un cours d'une demi-journée conçu de manière à promouvoir la protection du consommateur et le maintien des normes professionnelles élevées en aidant les CRIC à éviter les plaintes et en les sensibilisant davantage et en leur fournissant une meilleure compréhension du processus de plaintes et de normes professionnelles du CRCIC.

QUI

Les CRIC doivent suivre le cours Plaintes et normes professionnelles d'ici le 31 mai 2017.

QUAND

Le premier cours Plaintes et normes professionnelles en français aura lieu le 23 novembre 2016.

INSCRIPTION

Cliquez [ici](#) pour procéder à l'inscription.

